

ÉNERGIE		SIMPLE	DOUBLE	DOUBLE INTERRUPTIBLE	BT PRO A	BT PRO B	MT PRO A	MT PRO B
Tarif Normal (TN)	ct./kWh	8.44	9.26	8.63	8.63	8.63	8.23	8.23
Tarif Réduit (TR)	ct./kWh	-	6.52	6.42	6.17	6.17	5.77	5.77

TIMBRE D'ACHEMINEMENT (TRANSPORT DU COURANT)		SIMPLE	DOUBLE	DOUBLE INTERRUPTIBLE	BT PRO A	BT PRO B	MT PRO A	MT PRO B
Contribution de base	CHF/mois	6.23	8.53	8.53	31.26	31.26	95.09	95.09
Tarif Normal (TN)	ct./kWh	8.09	8.36	8.09	4.96	3.66	3.82	2.78
Tarif Réduit (TR)	ct./kWh	8.09	4.67	4.56	3.08	2.39	2.28	1.88
Puissance	CHF/kW/mois	-	-	-	5.15	8.00	3.69	5.98
Réactif (voir remarques)	ct./kvarh	3.80	3.80	3.80	3.80	3.80	3.80	3.80
Services système	ct./kWh	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16

Remarques :

- En fonction de la commune du site de consommation, une redevance de 6% sur le timbre d'acheminement peut s'ajouter aux prix de l'électricité.
- Selon l'art. 35 al. 3 de la Loi sur l'Energie (LEne), un supplément de 2.3 ct/kWh pour les énergies renouvelables est perçu en 2022 et restitué à l'organe responsable (Pronovo AG).
- La puissance facturée correspond à la puissance mensuelle maximale soutirée, mais au minimum 18 kW/mois pour les tarifs BT Pro et 220 kW/mois pour les tarifs MT Pro.
- Tarif provisoire: Tarif simple augmenté de 3.8 ct/kWh.
- Tarif pour l'éclairage public: Tarif double avec comme contribution de base: 0.33 CHF/candélabre/mois.
- L'énergie réactive, ne touchant en principe que les clients professionnels, n'est facturée que pour la part dépassant les 50% de l'énergie active.
- Les prix de l'énergie incluent le produit standard (min. 80% hydraulique, part restante composée d'autres énergies renouvelables) proposé par Gruyère Energie SA.
- Les prix indiqués ne comprennent pas la TVA.

Répartition :

Tarif normal

Tarif réduit

Du lundi au vendredi



Samedi et dimanche



Commentaires :

- Le prix de l'électricité pour les clients de Gruyère Energie SA augmentera en moyenne de 4.6 % dès le 1^{er} janvier 2022.
- Les coûts d'acheminement connaîtront une hausse due à une augmentation importante des coûts des réseaux de transport de l'électricité au niveau cantonal et fédéral.
- Les prix de l'énergie électrique sur les marchés de gros ont régulièrement augmenté ces dernières années. Cette hausse généralisée – fortement marquée en 2021 et qui influence de manière importante les tarifs 2022 – est notamment liée à la reprise économique consécutive à la pandémie.
- Tous les pourcentages sont calculés à l'aide des prix hors TVA.
- En 2022, les tarifs d'énergie seront automatiquement associés au produit standard (min. 80% hydraulique, part restante composée d'autres énergies renouvelables). Les clients désirant un autre mix énergétique doivent en informer Gruyère Energie SA soit sur notre site internet (www.gruyere-energie.ch/mix-energetique) soit par téléphone (+41 26 919 23 23).